
Date de Convocation

26/08/2025

Date d’Affichage

28/08/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 13

Votants 15

OBJET :

**Demande de subvention
auprès de l’Agence de
l’eau pour les travaux
de réaménagement et
de végétalisation du
centre-bourg -
modification**

L’an deux mille vingt-cinq, le deux septembre à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Étaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,
Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie
VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE,
Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Gilles RONSE, Valérie
DEVENDEVILLE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 juin 2025 par
laquelle le conseil municipal avait décidé de déposer une
demande de subvention auprès de l’agence de l’eau pour le
projet de réaménagement et de végétalisation du centre-
bourg.

Le bureau d’études ayant retravaillé le projet, le total des
surfaces déconnectées a été révisé et il y a lieu de modifier le
montant maximum pouvant être attribué par l’agence de l’eau
au titre des dépenses liées à la gestion intégrée des eaux
pluviales.

Ainsi, le projet permettra la déconnection d’une surface de 4
764 m², le plafond des dépenses finançables étant fixé à 40
€/m² de surface déconnectée, soit 190 560 €. Ce projet
permettant par ailleurs de restaurer 20% de la surface
d’emprise du projet en pleine terre, la subvention possible
pourrait s’élever à 70 % de ce montant plafond.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de déposer un
dossier de demande d’une subvention de 133 392 € et
propose d’adopter le plan de financement suivant :

DEPENSES	
Total HT du projet	1 299 125,00 €
TVA (20 %)	259 825,00 €
Coût prévisionnel total des travaux (TTC)	1 558 950,00 €

RECETTES	
Agence de l'eau (70% de 40€/m ² pour les 4764 m ² consacrés à la GIEC)(10,27 % du coût HT des travaux)	133 392,00 €
<i>ADVB (demande déposée) (24,99% du HT des dépenses éligibles, soit 23,09% du montant HT total des travaux)</i>	<i>300 000,00 €</i>
<i>Fonds vert (subvention obtenue) (30,23 % du HT)</i>	<i>392 781,00 €</i>
<i>Région – subvention HYDR (demande déposée) (3,85% du HT)</i>	<i>50 000,00 €</i>
Autofinancement (32,55 % du HT)	422 952,00 €
Autofinancement de la TVA	259 825,00 €
Total des recettes	1 558 950,00 €

Fait et délibéré à Ennevelin, le 2 septembre 2025

Le Maire, Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



